

Pour aller vite, vas-y tout seul. Pour aller loin, allons-y ensemble...

(Proverbe africain)

Lors du salon CRÉER, le 18 septembre dernier, les Ruches d'entreprises Nord de France, le pôle de la Finance Solidaire (cigales, Autonomie & Solidarité, Nef, Caisse Solidaire) et Nord actif ont signé une convention de partenariat.

Tous acteurs du développement économique dans le département du Nord, les trois signataires constatent une large communauté de vue, d'implication et de coopération dans le domaine de la détection, de l'accompagnement, du suivi de la créa-



tion et du développement des entreprises. Ils souhaitent donc renforcer leur connaissance mutuelle et mettre en commun leur expertise au bénéfice des entreprises.

L'enjeu et l'objectif de cette convention sont donc de renforcer la collaboration entre les différentes parties pour favoriser la création et accompagner le développement de jeunes entreprises attentives à la personne, à leur environnement et à la création d'emplois. Cette convention est signée pour trois ans.



Encore une signature fédératrice...

Le 6 novembre 2013, à l'occasion de la Semaine de la Finance Solidaire, BGE Littoral Opale et l'Association des cigales du Nord-Pas de Calais

ont renforcé leur coopération avec une convention de partenariat signée par leur Président respectif Marc LEFEVRE et Jean-Marc DELAMAERE.

Ce partenariat engage chacune des parties à une mutualisation des informations et des expertises. Ainsi associés, BGE Littoral Opale et clubs cigales donnent la chance à chaque habitant de créer (ou de transmettre) une entreprise et de générer de l'emploi sur le littoral du Pas de Calais.

C'est le second partenariat avec un membre du réseau national BGE, après celui avec BGE Hauts de France signé en septembre 2011.



Le 23 septembre, ces entrepreneurs financés par le réseau cigales ont été mis à l'honneur dans l'espace collaboratif La Grappe à Lille. Pierre THOMAS, Président de l'URSCOP (Union Régionale des Sociétés Coopératives) a accepté d'être le parrain de la "promotion". Et il en est fier, a-t-il précisé ce jour-là en mettant en avant les éléments de convergence de nos réseaux : l'engagement des entrepreneurs, le réseau, la proximité.

La fin d'année est une occasion de rappeler que tout un chacun peut soutenir l'économie solidaire sans pour cela être épargnant ni impliqué dans un club. En cette époque de Noël, par exemple, préférer une entreprise du réseau cigales pour préparer ses cadeaux ou son réveillon est chose facile, compte tenu de la diversité des activités. Un petit tour sur le site www.cigales-npdc.org vous permettra de découvrir toutes les adresses et activités des entreprises accompagnées par un de nos clubs.

2012 : un bon cru !

En 2012, les clubs cigales ont investi 121 000 euros dans 30 entreprises différentes. Un chiffre qui fait passer les investissements de l'association dans la région au-dessus du million d'euros et représente 59 emplois créés ou maintenus.

Bienvenue à...

De mai à novembre 2013, les clubs ont investi dans 9 entreprises nouvelles pour un montant de 39 000 euros. Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs dans le réseau cigales ! Les clubs ont aussi investi dans 4 développements d'entreprise pour un montant de 17 000 euros.

Liste et domaine d'activités de ces nouvelles entreprises

Nord

BERTRAND DEVIENNE

Couveuse A Petits Pas
Maraîchage biologique • Borre

MEP INDUSTRY

Distribution de matériels de boulangerie-pâtisserie • Valenciennes

SOCIÉTÉ INITIATIVE EMPLOI

Entreprise d'insertion dans le bâtiment
• Caestre

LE CIRQUE HOSTEL

Hébergement, café, petite restauration • Lille

TALENTS DE FERMES

Point de vente de producteurs • Wambrechies

Pas de Calais

PROTECT LINE

Distribution de revêtements protecteurs pulvérisés • Campagne-les-Wardrecques

L'ILE AUX CANAILLES

Micro-crèche • Hesdin

MATTHIEU GLORIAN

Couveuse A Petits Pas
Brasserie artisanale • Gavrelle

A CHACUN SON BOX

Location de box de stockage • Courrières

Retrouvez tous les clubs cigales
sur le site internet :
www.cigales-npdc.org



Association des cigales du Nord et du Pas de Calais
81 bis rue Gantois • 59000 LILLE
Tél. 03 20 54 09 51 • Fax 03 20 54 68 42
contact@cigales-npdc.org • www.cigales-npdc.org

Direction de publication : Jean-Marc Delamaere

• Pour nous joindre :

Béatrice Boutin : secrétaire générale.
Camille Rouxel, Nolwenn de Bonviller, Sandra Monteiro,
et Réjane Roger : chargées de développement.
Valérie Ramos Milan : assistante.
Christine Ducroquet : secrétaire.

• Rédaction : Evelyne Gronier.
• Réalisation : Jean-Bernard Tiers.
• Impression : nord'imprim.

Ce bulletin est cofinancé par l'Union Européenne



L'association des cigales est soutenue en 2012 par :





l'écho des cigales

n°20 • décembre 2013 le journal du réseau cigales nord - pas de calais



Création du club "les 3 ailes" à Loos-en-Gohelle.



Présentation des cigales à Audruicq dans le cadre de la Semaine de la Finance Solidaire.



Stand à Merville dans le cadre de la Semaine de la Finance Solidaire.



Stand au salon CRÉER.

Les cigales : ingrédient d'innovation sociale

Les 700 membres de nos clubs partagent l'idée qu'un avenir plus "solidaire" est possible.

Par un ancrage territorial fort, une mixité de profils des citoyens qui les composent, les clubs cigales sont accessibles à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la formation, le métier, bref leur statut dans la société.

Le processus de décision au sein des clubs est démocratique, une personne égale une voix quelle que soit sa participation financière.

Les membres privilégient le service qu'ils peuvent apporter à un porteur de projet non pas ponctuellement mais dans une présence, un partenariat, un accompagnement dans la durée.

Nous ne finançons pas un bien mais un projet d'entreprise et souvent un projet de vie.

Cet ensemble d'actions contribue à renforcer les liens entre les membres d'un club mais aussi entre les clubs ou avec d'autres partenaires lorsqu'ils cofinancent des projets.

Un quart des projets que nous finançons se constitue sous des formes coopératives dont les membres sont des salariés, des associations, des citoyens, des collectivités, d'autres partenaires de la Finance Solidaire.

L'ensemble de nos actions participe directement à la création d'emplois et donc à une plus-value financière et sociale du territoire.

En cela, les cigaliers participent et contribuent à l'innovation sociale.

Jean-Marc DELAMAERE
Président



Réseau d'investisseurs-citoyens
pour une économie locale
solidaire

Vers quoi peut donc tendre la Finance Solidaire ?

De nouvelles perspectives...

La Semaine de la Finance Solidaire s'est inscrite dans la 6^e édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, des 4 au 11 novembre derniers.

Dans ce cadre, différents acteurs du pôle comprenant Autonomie & Solidarité, Caisse Solidaire, les cigales et la Nef, sont allés au devant des personnes intéressées par le sujet dans le Nord et le Pas de Calais.

Ce fut à Merville, le 4 novembre, pour les habitants du Pays Coeur de Flandre. La projection du film "Margin Call", œuvre très critique sur la finance internationale et sur Wall Street où la règle est : "Sois le premier, le meilleur ou triche" a évidemment fait réagir les interlocuteurs.

Au cours du débat, Yaël Zlotowski, de la Caisse Solidaire, a rappelé que "les citoyens épargnants avaient le choix et le pouvoir de financer l'économie réelle".

Puis ce fut, avec d'autres intervenants du pôle, à Arras, le 6 novembre.

Là, il s'est agi de débattre autour du sujet "la Finance Solidaire : un circuit local pertinent au service de la planète".

Au cours de son introduction, Jacques Napieraj, Conseiller général en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, a rappelé que la Finance Solidaire représentait actuellement, avec 5 milliards d'euros, 0,12% de l'ensemble de l'encours de la finance. Un chiffre qui prouve que la "démarche est réellement enclenchée"...

Vers quoi peut donc tendre la Finance Solidaire ? Comment donc la développer et peut-être même la faire passer au "braquet supérieur" ? Et est-ce nécessaire ? Les avis sont partagés...



"Vers plus de reconnaissance sociale et environnementale"

Laurine Prévost, responsable des relations institutionnelles et des partenaires de Finansol

Finansol se donne pour mission de promouvoir la Finance Solidaire et le label qui distingue les placements d'épargne solidaire dans des projets à forte utilité sociale et environnementale. Si ces projets pouvaient être mieux reconnus...

"A l'heure où l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est en train de changer d'échelle en passant à un niveau international et où le mouvement français s'inscrit dans un mouvement global européen, il est nécessaire de mieux qualifier les entreprises qui relèvent de cette forme d'économie. C'est l'un des objectifs du projet de loi de Benoît Hamon, Ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et à la Consommation présenté devant le Sénat le 6 novembre. Il s'agit de modifier l'agrément "entreprise solidaire" actuel pour le rendre plus exigeant".

Le Ministre est effectivement déterminé à construire une stratégie de croissance plus robuste, plus durable et plus riche en emplois. Le gouvernement mise

sur une création de 100 000 emplois. La loi a été adoptée par le Sénat le 8 novembre et sera examinée à l'Assemblée nationale après les élections municipales. Pour Laurine Prévost : "l'encours de la Finance Solidaire pourrait passer de 0,12% à 1% à moyen terme grâce à une déclinaison solidaire de tous les produits d'épargne". Assurances-vie, crédit d'investissement, épargne réglementée de type "livret" dont une partie pourrait être orientée vers l'épargne solidaire, prêts verts où les épargnants accepteraient d'être moins rémunérés si leur épargne finance des projets verts... sont quelques pistes possibles de mutualisation de l'épargne pour accéder à des projets solidaires de plus grande envergure.

"Aller plus loin, d'accord... Tout en laissant qu'il soutient..."



Amélie Artis, maître de conférences en économie à Science Po Grenoble et auteure du livre "Introduction à la Finance Solidaire" (Collection Eco+, Presses Universitaires de Grenoble)

Cette économiste, spécialisée en Economie Sociale et Solidaire, en Finance Solidaire et microfinance, questionne les enjeux du changement d'échelle...

"La Finance Solidaire n'a jamais été aussi présente dans l'agenda politique national. Elle l'est aujourd'hui parce qu'elle correspond à la volonté des citoyens d'agir,



Photo : Arria Nord

Pourquoi soutenir les clubs cigales ?

On compte aujourd'hui plus d'une centaine d'élus en charge de l'Economie Solidaire à tous les échelons des collectivités et dans 22 Régions. Christiane BOUCHART est l'élu en charge de l'Economie Sociale et Solidaire à la ville de Lille et à Lille Métropole Communauté Urbaine tout en étant Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour l'Economie Solidaire (RTES). Même

“Vers un autre mode de financement de l'économie”

Responsable du financement de la Troisième révolution industrielle en Nord-Pas de Calais, projet économique et de société basé sur le passage à une économie décarbonée et la forte synergie entre les énergies renouvelables et les technologies internet, David Brusselle y voit une place pour la Finance Solidaire :



David Brusselle,
Directeur régional
des Finances,
CCI de Région Nord
de France

“Il y a urgence à repenser notre modèle économique fondé sur l'exploitation des énergies fossiles dont la fin est annoncée. Un grand projet vise à faire de la Région Nord-Pas de Calais le laboratoire grandeur nature d'une nouvelle révolution industrielle qui sera porteuse de débouchés, de croissance et donc d'emplois.” Ce projet visionnaire, conceptualisé par l'économiste Jeremy Rifkin dans le livre “La Troisième révolution industrielle” s'applique bien à notre région qui a “*toujours su mettre en œuvre de grandes idées*”. Il s'agit, en effet, d'entreprendre et de consommer autrement. A l'aube d'une nouvelle conscience, à l'heure où il faut réconcilier le monde de l'entreprise et la société civile, la Finance Solidaire est l'un des maillons possibles de la chaîne de financement de ce projet qui va mobiliser un milliard d'euros par an. “La Finance Solidaire, nouvelle forme de financement, a toute sa place aux côtés de tous les autres

acteurs financiers “classiques” : l'Etat, la Région, la Caisse des dépôts, la Banque Publique d'Investissement, les financeurs en fonds propres, les fonds européens FEDER, pour ne citer qu'eux... Cette Troisième révolution industrielle a aussi vocation à être un vecteur de diffusion de la logique de la Finance Solidaire. Elle est à même de drainer et d'orienter l'épargne privée parce qu'elle va créer de l'emploi local et qu'elle parle à toutes les générations.”

ant le citoyen se sentir acteur du projet

d'agir à côté de chez soi, et d'agir autrement. Les premières coopératives ont été créées par les ouvriers au XIX^e siècle et on y observe déjà des pratiques de Finance Solidaire. L'approche de ce système de financement va au delà d'une lecture uniquement économique. S'y associe l'accompagnement. Ce n'est pas une finance d'experts, c'est une finance de citoyens basée sur la confiance, la proximité et la richesse qui sera collectivement créée. Le développement de la Finance So-

lidaire passe nécessairement par une amélioration des articulations entre collecte de l'épargne solidaire et investissement solidaire direct. Sans rester “artisanal” ni marginal, veillons à sauvegarder l'identité et les caractéristiques de la Finance Solidaire : un circuit court entre les épargnants et les porteurs de projet, sans multiplier les intermédiaires. La Finance Solidaire est une finance “patiente” également. Gardons-lui sa cohérence et ses spécificités, sans la dénaturer...”



si elle est sensibilisée à l'action des cigales, puisqu'elle a été Présidente de l'Association, elle est intimement convaincue de l'utilité de tous les outils fédérateurs de l'éco-citoyenneté : “Les cigales sont un outil parmi d'autres comme Autonomie & Solidarité, Caisse Solidaire ou la Nef, outils qui s'emboîtent les uns dans les autres comme des “poupées gigognes” ! Ils sont tous indispensables pour donner

à l'épargne des particuliers un pouvoir direct sur l'économie. Ancrés dans la proximité, ils créent un lien social au sein des territoires et brassent les populations. La démarche des cigales est une démarche vertueuse qui donne de vrais résultats, à la réelle traçabilité. Elle apporte du bien-être aux gens du territoire et remet l'économie à sa juste place.”

Repères Le pôle de la Finance Solidaire, un circuit local pertinent au service de la planète.

Comment développer ensemble l'économie locale ?

Les épargnants solidaires recherchent du sens dans l'utilisation de leur épargne, de la traçabilité et de la proximité.

Les collectivités, l'Etat mènent des politiques de développement économique.

Il existe des liens entre le citoyen et l'Institution. Ils prennent différentes formes.

- La collectivité oriente des porteurs de projet vers le pôle de la Finance Solidaire. La collectivité connaît les projets émergents et peut aiguiller ceux en recherche de financement.
- La collectivité et des financeurs solidaires s'engagent ensemble dans des entreprises ayant un caractère d'intérêt général comme, par exemple, les SEM (Sociétés d'Economie Mixte), les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif),...
- La collectivité, à quelque échelle que ce soit (Commune, Etablissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI -, département, Région,...), a des instances de concertation sur des politiques généralistes (par exemple le Schéma Régional de Développement Economique - SRDE -) ou spécifiques (par exemple le Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire - PRDESS). Ce sont des opportunités pour se faire connaître et pour apporter le regard d'investisseurs solidaires de proximité dans les politiques publiques.

Une réalité et une spécificité du Nord-Pas de Calais : le pôle de la Finance Solidaire

Vous voulez épargner solidaire :

- Vous recherchez une solution pour financer et développer votre projet ?
- Vous développez l'économie locale et recherchez des partenaires ?

Contactez le pôle de la Finance Solidaire.

Vous avez 4 portes d'entrée :

La Nef Les cigales
06 19 44 39 81 03 20 54 09 51



La Caisse Solidaire Autonomie & Solidarité
03 20 81 99 74 03 20 14 30 62